



OBSERVATOIRE
PROSPECTIVE

PRÉSENTATION DES SYSTÈMES D'EXPLOITATION AGRICOLE DE PICARDIE

CONNAITRE L'AGRICULTURE PICARDE
POUR DÉCIDER ET CONSEILLER



Description réalisée en 2010 grâce aux données de l'Observatoire Prospective régional sur la base de la typologie des exploitations agricoles actualisée en 2009 dans le cadre du projet Optabiom, piloté par Agro-Transfert Ressources et Territoires et soutenu par France-Agrimer.



ÉDITO

> page 3

Les exploitations d'élevage

> page 6

Les exploitations céréalières

> page 10

Les exploitations betteravières

> page 16

Les exploitations avec pommes de terre et betteraves

> page 17

Les exploitations avec pommes de terre de consommation et légumes

> page 18

Les exploitations diversifiées de moins de 30 hectares

> page 19

Les cas types

Les agriculteurs de Picardie s'adaptent en permanence aux évolutions fortes de la politique agricole, notamment de sa composante protection de l'environnement. Pour exemple, la diversité des productions est pour beaucoup d'entre eux une réponse à la volatilité des prix, avec la volonté d'être en prise directe et réactifs vis-à-vis des marchés. Et l'actualité nous montre que d'autres défis sont en route, comme Ecophyto 2018 ou PAC 2013.

Soucieux de ne pas être pris à contre pied par ces changements radicaux, ils se tournent vers leurs responsables professionnels et leurs conseillers. Proposer les bons choix politiques, orienter la stratégie des exploitations nous incite à disposer d'un outil solide et bien en phase avec la nouvelle réalité des fermes de Picardie : c'est pourquoi il fallait mettre à jour la typologie régionale et la description des systèmes d'exploitation, vieille de dix ans.

Ainsi les simulations qui alimentent nos études prospectives seront plus fiables. Nos réponses aux mutations qui sont en marche seront plus pertinentes, dans la voie du développement et de l'innovation, atout constant de la Picardie.

Le document qui suit présente cette mise à jour de la connaissance de l'agriculture régionale. N'hésitez pas à contacter les Chambres d'Agriculture de Picardie pour en savoir plus...

Michel LAPOINTE

Président du comité d'orientation régional
« Economie et Prospective »

	SYSTÈMES D'EXPLOITATIONS	SAU	SCOP	BS	PDT LEG	SFP	ÉLEVAGE	AISNE	%	OISE	%	SOMME	%	PICARDIE	%
Lspe	éleveurs spécialisés	85	25%	2%		72%	lait	502	13%	166	5%	385	8%	1053	9%
Lscop	polyculteurs - éleveurs avec scop	109	59%	1%		39%	lait/viande	401	10%	380	12%	490	10%	1271	10%
Ldiv	polyculteurs éleveurs avec cult div	136	57%	8%		32%	lait/viande	297	7%	195	6%	620	12%	1112	9%
ED	exploitations diversifiées < 30 ha	10	56%			38%	viande	658	16%	558	18%	1205	24%	2421	20%
C1	céréaliers spécialisés < 100 ha	64	96%	2%				202	5%	219	7%	259	5%	680	6%
B1	céréaliers betteraviers <80 ha	57	83%	8%		7%		141	4%	162	5%	271	5%	574	5%
C2	céréaliers >100 ha	167	83%	10%		5%	viande/lait	564	14%	610	20%	473	9%	1647	13%
C3	céréaliers spécialisés > 100 ha	178	95%	3%				254	6%	325	10%	169	3%	748	6%
B2	betteraviers diversifiés < 100 ha	78	71%	20%		6%		258	6%	108	3%	136	3%	502	4%
B3a	betteraviers diversifiés 120 à 200 ha	159	70%	17%	3%	7%	viande	114	3%	56	2%	60	1%	230	2%
B3b	betteraviers diversifiés > 200 ha	282	71%	18%	4%	5%	viande	124	3%	68	2%	36	1%	228	2%
B4a	betteraviers spécialisés 110 à 300 ha	181	74%	25%				212	5%	100	3%	17	0%	329	3%
B4b	betteraviers spécialisés > 300 ha	323	71%	27%				68	2%	26	1%	2	0%	96	1%
S	plantes sarclées	153	66%	13%	17%	3%		126	3%	81	3%	519	10%	726	6%
P	pdt conso et légumes spécialisés	172	63%	10%	21%	3%		79	2%	53	2%	459	9%	591	5%
		109						4000		3107		5101		12208	

ÉLEVEURS SPÉCIALISÉS

Groupe L Spe

Ces exploitations ont pour caractéristique commune de consacrer au moins 50% de leur surface à l'élevage et de n'avoir qu'une faible proportion de cultures de vente. Elles sont localisées dans les régions traditionnelles d'élevage.

Taille et productions

Ces exploitations de 85 ha de surface moyenne ont pour caractéristique commune de consacrer au moins 50% de leur surface à l'élevage mais avec des systèmes fourragers très différents selon les petites régions.

En Thiérache, dans ce type d'exploitation, la surface consacrée aux cultures de vente est réduite, près d'une sur deux ne possède pas de SCOP, l'essentiel de la surface fourragère est occupé par de l'herbe.

A l'opposé, dans la Somme et l'Oise, les exploitations laitières spécialisées de ce type ont un système fourrager beaucoup plus basé sur le maïs.

Main d'œuvre

Le plus souvent un ménage.

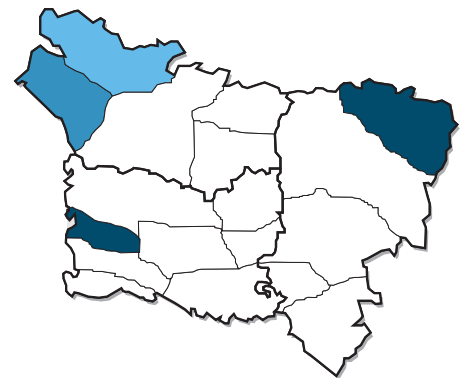
Nombre

Plus de 1000 exploitations de ce type existent en Picardie, pour la moitié dans l'Aisne, 4 sur 10 dans la Somme.



Pourcentage de fermes dans la petite région

- supérieur à 20%
- de 10% à 20%
- 5% à 10%



Régions : Thiérache, Pays de Bray, Vimeu.

CORRESPONDANCE AVEC LES SOUS-TYPES DÉJÀ DÉCRITS DANS LES RÉSEAUX «OBSERVATOIRE ÉLEVAGE⁽¹⁾»

Laitiers « herbagers » 40 ha dont 36 d'herbe, 32 VL

Ces systèmes laitiers herbagers sont essentiellement présents en Thiérache de l'Aisne. Avec une forte proportion d'herbe (plus de 90% de la SAU) et une référence laitière de 4000 l par ha de SAU on trouve de la viande dans 60% de ces exploitations. Les engraisseurs produisent une dizaine d'animaux par an, principalement des bœufs. Les mixtes lait et vaches allaitantes détiennent 18 VA.

Laitiers « éleveurs avec maïs sans engraissement » 40 ha dont 21 d'herbe 36 VL

Presque la moitié de ces exploitations est présente dans la Somme, le reste étant localisé principalement dans l'Aisne. Dans ces exploitations, 53% de la SAU est occupé par de l'herbe, mais le quota par hectare supérieur à 5000 l explique la spécialisation laitière de ce système. Le maïs représente 30% de la SFP, traduisant un fonctionnement semi intensif. La forte spécialisation laitière a souvent motivé la recherche d'une bonne productivité laitière surtout dans les exploitations à plus gros quotas. L'herbe et le maïs ont tous deux un rôle important dans l'alimentation des vaches.

Laitiers « éleveurs avec maïs et engraissement » 65 ha dont 43 d'herbe 45 VL

Les deux tiers de ces exploitations sont présents dans l'Aisne, le reste étant réparti à parts égales entre l'Oise et la Somme. Dans ces exploitations, 67% de la SAU est occupé par de l'herbe ce qui justifie la présence d'une douzaine de bœufs produits par an. Toutefois, un tiers de la surface est labourée pour du maïs et des cultures de vente, d'où la présence des taurillons.

Allaitants « herbagers » 28 ha dont 24 d'herbe 26 VA

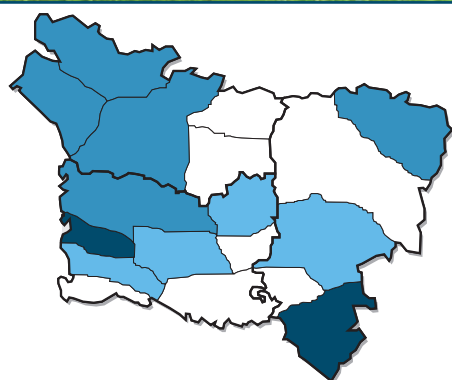
Ces exploitations sont de petites structures familiales. Elles représentent 1/5 des élevages et 15% des VA des systèmes allaitants. La surface est en majeure partie constituée d'herbe, exploitée par 20 à 30 VA.

(1) Typologie des systèmes d'exploitation d'élevage réalisée dans le cadre du projet VIP (Vivre l'élevage en Picardie) avec le soutien du Conseil Régional de Picardie.

ELEVEURS AVEC POLYCLTURE

ÉLEVEURS AVEC POLYCLTURE SCOP

Groupe Lscop



Pourcentage de fermes dans la petite région

- supérieur à 20%
- de 10% à 20%
- 5% à 10%

Ce type d'exploitation se distingue par une faible proportion de cultures diversifiées.

Taille et productions

Ces exploitations de 110 ha de surface moyenne ont pour caractéristique commune de consacrer au moins 60% de leur surface aux cultures de vente, l'élevage occupe les 40% restant. Le maïs occupe environ 25% de la surface fourragère en zone herbagère, plus de 30% en zone de plaine.

Toutes les exploitations de ce type produisent des cultures de vente : céréales et oléo protéagineux. Il y a rarement de betteraves (effet du plan de cessation) et pas de pommes de terre.

Nombre

Près de 1300 exploitations de ce type existent en Picardie, près de 40% sont dans la Somme (490), 32% dans l'Aisne (400) et 30% dans l'Oise. C'est le type le plus nombreux.

Main d'œuvre

Un chef d'exploitation (le cas échéant aidé par de la main d'œuvre familiale), avec éventuellement un salarié selon la taille, ou exploitation sociétaire.

Régions : surtout en Plateau Picard de l'Oise et de la Somme, Vimeu, Thiérache, Ponthieu, Tardenois et pays de Bray. Ces types d'exploitation sont principalement localisés en zone de plaine mais ne sont pas pour autant absents des zones plus herbagères.

Perspectives communes

Les producteurs laitiers ont eu à subir une crise de revenu comme ils n'en avaient pas connu depuis les années 1970. Les revenus ont fondu sous l'effet de la baisse du prix du lait et des hausses de prix des engrais, de l'énergie et des aliments.

Le niveau de prix du lait actuel fait peser un gros risque sur la réalisation des investissements prévus (mise aux normes, robots de traite...).

Compte tenu des contraintes spécifiques de la production laitière (travail d'astreinte exigeant, poids des équipements, contraintes réglementaires, conditionnalité...) dans notre région où la reconversion vers la polyculture est souvent possible, l'instabilité du prix du lait fait peser une réelle menace sur les élevages les plus fragiles et l'ensemble de la filière, malgré les atouts dont elle dispose.

DESCRIPTION DES SOUS-TYPES CORRES

Laitiers « polyculteurs sans engraissement » 100 ha dont 70 de cultures, 30 ha SFP 42VL

Ce système le plus répandu en Picardie et majoritairement présent dans la Somme. La SAU est composée à 70% par des cultures de vente. Le bon potentiel agronomique des sols conduit à une logique de fonctionnement intensif, tant au niveau animal que végétal. Les cultures industrielles (betteraves...) permettent d'utiliser des co-produits pour l'alimentation animale.

Le quota par VL se situe à 6200 l avec un chargement moyen de 2,2 UGB/ha de SFP et une part de maïs dans la SFP de 42%.

Ces exploitations sont détenues par des exploitants plutôt jeunes : environ 80% ont moins de 50 ans. En outre, la forme sociétaire est très fréquente.

Laitiers « polyculteurs avec engraissement » 100 ha dont 63 de cultures, 40 ha SFP 39 VL

Ces exploitations se rencontrent en zones mixtes à dominantes cultures. La moitié de ces exploitations se retrouve dans la Somme, l'Aisne et l'Oise se partageant

Ces deux types d'exploitations ont pour caractéristique commune de consacrer au moins 20% de leur surface à l'élevage et d'avoir une proportion de cultures de vente de l'ordre de 60% de la SAU. Elles ne diffèrent entre elles que par la proportion plus ou moins élevée de cultures diversifiées (betteraves, pommes de terre...).

ÉLEVEURS AVEC POLYCLTURE DIVERSIFIÉE

Groupe Ldiv

Ce type d'exploitation se distingue du précédent par la proportion de cultures diversifiées proche de 10% de la SAU.

Taille et productions

Ce type se différencie du précédent par une surface un peu plus grande et la présence de betteraves en plus de la SCOP. Le système fourrager est très comparable au précédent dont il se distingue toutefois par une surface en maïs un peu plus élevée : elle atteint 35% de la surface fourragère en zone de plaine. Ces exploitations de près de 140 ha de surface moyenne ont une taille plus importante que les systèmes précédents. Le plus souvent localisées à proximité des zones traditionnellement betteravières, elles ont maintenu la culture de la betterave. La présence de pommes de terre (environ 1 sur 10 dans la Somme et dans l'Oise) voire de légumes n'est pas exceptionnelle.

Nombre

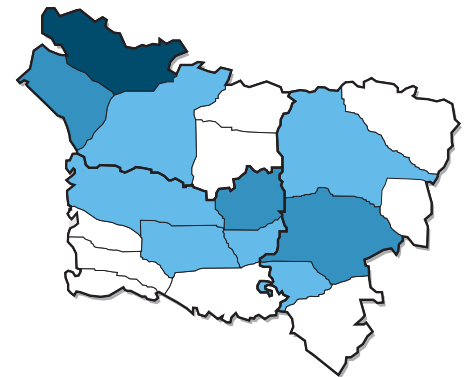
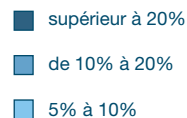
Plus de 1100 exploitations de ce type existent en Picardie, 56% sont dans la Somme (620), 27% dans l'Aisne (300) et 18% dans l'Oise (195). Ces systèmes de production sont presque exclusivement localisés en zone de plaine.

Main d'œuvre

Un chef d'exploitation (le cas échéant aidé par de la main d'œuvre familiale), avec éventuellement un salarié selon la taille, ou exploitation sociétaire.



Pourcentage de fermes dans la petite région



Régions : surtout en Plateau Picard de l'Oise et de la Somme, Ponthieu et Vimeu, Saint Quentinnois.

PONDANTS DÉFINIS PAR L'INSTITUT DE L'ELEVAGE :

quasi équitablement l'autre moitié.

La surface fourragère représente 40% de la SAU. Elle est composée d'environ 70% d'herbe et de 30% de maïs.

Cette caractéristique explique la présence d'une quinzaine de bovins viande, à part égale de bœufs valorisant l'herbe obligatoire et de jeunes bovins engraisés au maïs.

La sole en cultures de vente se compose à 85% de SCOP et à 15% de cultures industrielles (betteraves sucrières, lin, pommes de terre...).

Laitiers « polyculteurs avec vaches allaitantes » 110 ha dont 65 de cultures, 45 ha SFP 35 VL et 19 VA

Plus de la moitié de ces exploitations est située dans la Somme, le reste étant réparti à parts égales entre l'Oise et l'Aisne.

La nécessité de valoriser plus de 30 hectares d'herbe explique la présence d'un troupeau de vaches allaitantes en complément du troupeau laitier. Historiquement, les vaches allaitantes ont été développées après la mise en place des quotas laitiers pour compenser la diminution des VL et utiliser les surfaces en herbe libérées.

Allaitants « polyculteurs naisseurs engraisseurs de bœufs » 86 ha dont 64 de cultures de vente, 22 ha SFP 21 VA

Ce système représente un peu moins de 10% des exploitations allaitantes. La moitié de ces exploitations se trouve dans la Somme. Ce sont des exploitations de dimension moyenne avec une main d'œuvre essentiellement familiale. 54% des chefs d'exploitations ont plus de 50 ans.

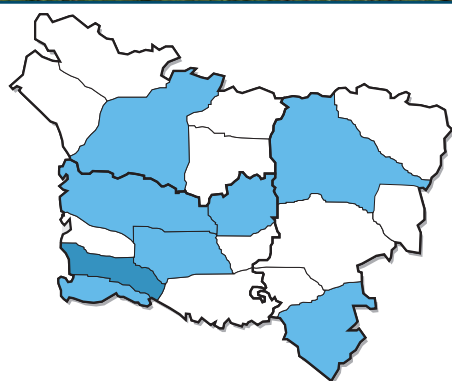
La SFP couvre 26% de la SAU et les cultures industrielles (betteraves, pommes de terre, légumes) représentent 13% des cultures de vente soit 8 hectares.

La production des bœufs est assurée dans des troupeaux de moins de 20 VA.

(1) Typologie des systèmes d'exploitation d'élevage réalisée dans le cadre du projet VIP (Vivre l'élevage en Picardie) avec le soutien du Conseil Régional de Picardie.

CÉRÉALISERS SPÉCIALISÉS DE MOINS DE 100 ha

Groupe C1



Pourcentage de fermes dans la petite région

- supérieur à 20%
- de 10% à 20%
- 5% à 10%

Cet ensemble regroupe des exploitations dont la SCOP est proche de 80% et dont la surface ne dépasse pas 80 hectares.

Taille et productions

Ces exploitations ont une surface moyenne de 64 ha (la moitié des exploitations sont comprises entre 45 et 80 hectares).

Elles sont caractérisées par une quasi exclusivité de SCOP (96%), sans jamais de betteraves sucrières ni de surface fourragère.

Ces exploitations établies dans des secteurs traditionnellement éloignés des sucreries et des agro industries n'ont aucune culture à fort produit.

Nombre

Sur les 680 exploitations de ce type, 43% (295) sont localisées en Plateau Picard. Ce type est très dispersé géographiquement, il en existe dans la plupart des petites régions de Picardie : aussi bien en région de grandes cultures (Santerre, Saint Quentinnois, Soissonnais, Tardenois, Valois) qu'en régions plus traditionnelles d'élevage (Thiérache, Vimeu et Noyonnais).

Main d'œuvre

Un chef d'exploitation, le plus souvent pluri actif.

Régions : présent dans le Plateau Picard et toutes les petites régions de Picardie.

Atouts

Assolement très simplifié avec présence exclusive de SCOP qui permet une simplification de l'organisation du travail.

Contraintes

Faible surface, aucune production à forte valeur ajoutée. Pluri activité ou ressource complémentaire dans le ménage obligatoire.

Perspectives communes

Ces exploitations disposent généralement d'une faible capacité de financement ce qui limite leur possibilité d'évolution.

Pour celles qui cultivent des betteraves, la faible surface laisse planer une menace sur l'avenir de cette culture dans ces fermes, surtout pour celles qui sont éloignées

CÉRÉALIERS – BETTERAVIERS DE MOINS DE 80 ha

Groupe B1

Cet ensemble regroupe des exploitations dont la SCOP est proche de 80%, elles se différencient des précédentes par la présence de quelques hectares de betteraves, leur surface ne dépasse pas 80 hectares.

Taille et productions

Ces exploitations ont une surface moyenne de 60 ha (la moitié des exploitations sont comprises entre 45 et 70 hectares).

Elles sont caractérisées par une proportion importante de SCOP (85% de la SAU). On observe la présence de betteraves sucrières dans les $\frac{3}{4}$ d'entre elles, principalement dans celles qui sont localisées dans les régions proches des sucreries : Saint-Quentinois, Santerre, Noyonnais et Valois. La surface moyenne en betteraves est de 4 hectares.

On trouve parfois un peu de pommes de terre et de cultures de diversification, mais pratiquement pas de légumes.

Nombre

Il y a près de 600 fermes de ce type en Picardie.

Main d'œuvre

Un chef d'exploitation, le plus souvent pluri-actif.

Variantes

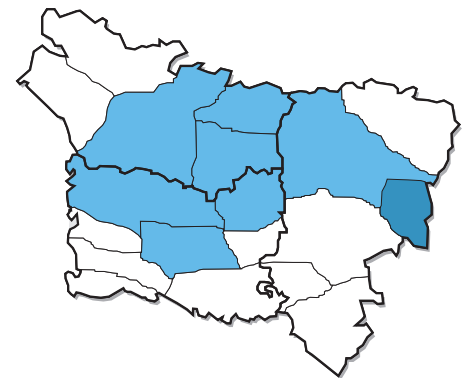
Les fermes de ce type qui sont localisées dans le Plateau Picard et les régions d'élevage ont une surface fourragère de 4 hectares permettant une petite production de viande. Cette variante concerne près de 70% du groupe. (voir Description des sous-types correspondants définis par l'Institut de l'Élevage, page 15).

Régions : 40% de ces exploitations sont localisées en plateau picard (217 sur 574), mais il en existe également en Santerre et Saint-Quentinois.



Pourcentage de fermes dans la petite région

- supérieur à 20%
- de 10% à 20%
- 5% à 10%



des sucreries. Ces exploitations correspondent à des stratégies très différentes : agriculture patrimoniale pour les exploitants pluri-actifs, exploitants en fin de carrière et en desintensification, jeunes agriculteurs en cours de reprise.

Atouts

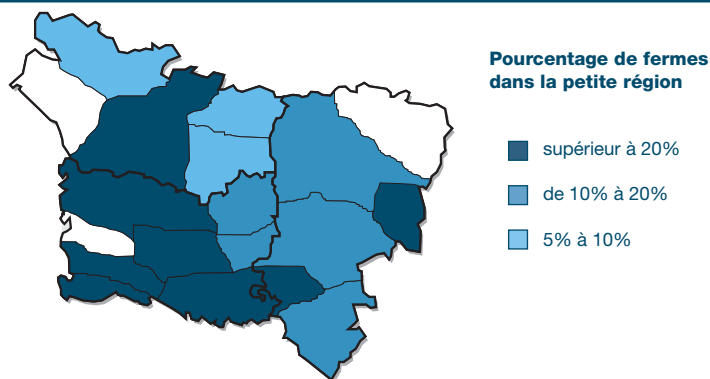
L'assolement est simplifié avec quelques éléments de diversification : betteraves, parfois pommes de terre ou élevage.

Contraintes

Faible surface, peu de cultures à forte valeur ajoutée, peu de betteraves.
Pluri-activité ou ressource complémentaire dans le ménage.

CÉRÉALISERS DIVERSIFIÉS DE PLUS DE 100 ha

Groupe C2



Dans ces exploitations la SCOP dépasse 80% de la SAU, la betterave ne dépasse pas 10%, la présence de surface fourragère est fréquente.

Taille et productions

Exploitations d'une surface moyenne de 167 ha mais qui va de 107 à 275 ha. Elles se caractérisent par leur SAU recouverte à 84 % par des céréales et oléo-protéagineux. La betterave représente moins de 10 % de la SAU.

Nombre

Près de 1700 exploitations de ce type sont présentes en Picardie, plus de 600 dans l'Oise (37%), 560 dans l'Aisne (34%) et 470 dans la Somme.

Main d'œuvre

Sur les exploitations de moins de 170 ha, on trouvera généralement le chef d'exploitation et un occasionnel, le tout pour 1.3 UMO.

Sur les exploitations de plus de 170 ha l'occasionnel peut être remplacé par un salarié permanent.

Variantes

Les 2/3 des exploitations présentent une surface fourragère proche de 7 % de la surface agricole. Les 9 ha de surface moyenne sont valorisés par la production de viande bovine ou ovine. (voir Description des sous-types correspondants définis par l'Institut de l'Elevage, page 15).

Régions : principalement situés sur le Plateau Picard de l'Oise et de la Somme, elles se trouvent également dans le saint Quentinnois – Laonnois, le Soissonnais, le Ponthieu, le Valois Multien et dans une moindre mesure sur toutes les autres petites régions naturelles.

Atouts

Ces systèmes simplifiés libèrent du temps. Les investissements sont limités à la production : pas d'équipement spécifique ce qui permet de limiter les charges de mécanisation. Localisées sur des sols variés elles peuvent en tirer avantage. Surface ouvrant la possibilité de diversifier davantage les productions.

Contraintes

Peu de valeur ajoutée au-delà de l'activité de production. Exploitations très vulnérables face aux fluctuations des prix, des charges et de la PAC.

Perspectives communes

Le revenu est fortement impacté par les variations des prix des produits et des charges : la maîtrise des coûts de production est un impératif dans ces exploitations très sensibles aux hausses de coûts des intrants. La modification du régime des aides PAC après 2013 est

CÉRÉALISERS SPÉCIALISÉS DE PLUS DE 100 ha

Groupe C3

Dans ces exploitations la SCOP dépasse 90% de la SAU, la différence avec le groupe C2 porte sur la proportion plus faible de betteraves et l'absence de surface fourragère.

Taille et productions

Exploitations d'une surface moyenne de 178 ha, leur taille va de 135 à 250 ha. 95 % de la SAU est recouverte par des céréales et oléo-protéagineux. La présence de betterave est très marginale.

Main d'œuvre

Sur les exploitations de moins de 170 ha, on trouve 1,3 UMO composées par le chef d'exploitation et un occasionnel. Sur les exploitations de plus de 170 ha l'occasionnel est substitué par un salarié permanent.

Nombre

Près de 750 exploitations de ce type sont présentes en Picardie, dont 325 dans l'Oise (43%), plus de 250 dans l'Aisne (34%) et 170 dans la Somme (23%).

Variantes

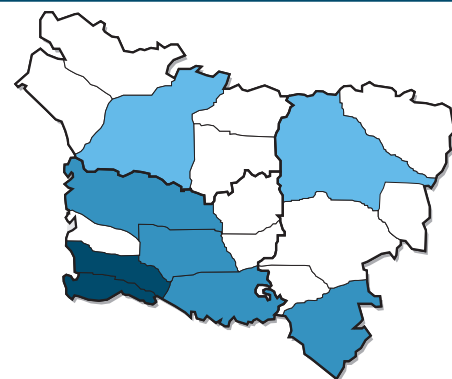
1 exploitation sur 2 de ce type présente une surface fourragère qui ne dépasse pas 5 ha.

Régions : principalement situées sur le Plateau Picard de l'Oise et de la Somme, elles se trouvent également dans le Saint-Quentinois – Laonnois, le Tardenois, le pays de Thelle, et dans une moindre mesure dans toutes les autres petites régions naturelles.



Pourcentage de fermes dans la petite région

- supérieur à 20%
- de 10% à 20%
- 5% à 10%



une réelle menace pour ces fermes : pour 50 % d'entre elles (surface inférieure à 150 ha) la diversification, la double activité ou le travail en commun risquent d'être une nécessité dans les dix ans à venir.

Atouts

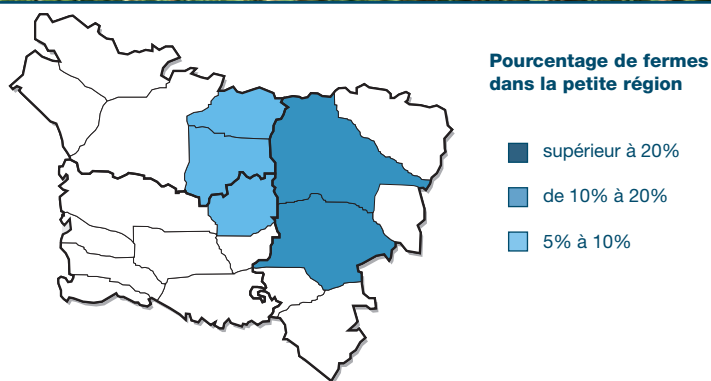
Systèmes simplifiés peu gourmands en temps. Les investissements sont limités à la production : pas d'équipement spécifique ce qui permet de limiter les charges de mécanisation. Localisées sur des sols variés elles peuvent en tirer avantage. Surface ouvrant la possibilité de diversifier davantage les productions.

Contraintes

Peu de valeur ajoutée au-delà de l'activité de production. Exploitations très vulnérables face aux fluctuations des prix, des charges et de la PAC.

BETTERAVIERS DIVERSIFIÉS DE MOINS DE 100 ha

Groupe B2



Ces exploitations ont pour caractéristique commune une SCOP inférieure à 80% et une surface en betteraves de plus de 10% de la SAU.

Taille et productions

Exploitations d'une surface moyenne proche de 80 ha elles sont caractérisées par un pourcentage de betteraves de 20% (allant de 14 à 25 % de la SAU pouvant aller jusque 32 % dans le département de l'Aisne).

Main d'œuvre

Un chef d'exploitation et des occasionnels. La main d'œuvre se limite au chef d'exploitation avec très souvent du travail en entraide. La double activité devient de plus en plus courante sur ce type d'exploitation.

Nombre

Plus de 500 exploitations de ce type sont présentes en Picardie, dont plus de la moitié dans l'Aisne (260).

Variantes

Près des ¼ de ces exploitations possèdent une petite surface fourragère proche de 10 ha et sur laquelle est développée une production de viande bovine. (voir Description des sous-types correspondants définis par l'Institut de l'Elevage, page 15).

Régions : principalement situés dans le Saint-Quentinois – Laonnois et Soissonnais, on peut également les trouver dans le Noyonnais, sur le Plateau Picard, le Santerre et dans une moindre mesure le Valois.

Atouts

Ces exploitations tirent profit du quota betteravier important.
Les investissements sont limités à la production : pas d'équipement spécifique, d'où souplesse et réversibilité des choix de productions.
Localisées sur des sols variés elles peuvent en tirer avantage.
Démarches commerciales limitées.

Contraintes

Exploitations limitées par la surface et par la proportion élevée de betteraves qui réduit la possibilité de diversifier les productions de grandes cultures.
Peu de valeur ajoutée au-delà de l'activité de production.
Exploitations très vulnérables face aux fluctuations des prix, des charges et de la PAC.

BETTERAVIERS DIVERSIFIÉS DE 120 À 200 ha

Groupe B3a

Dans ces exploitations de 120 à 200 hectares avec betteraves et céréales on trouve également la présence d'autres productions, notamment un nombre important d'exploitations avec surface fourragère.

Taille et productions

Exploitations caractérisées par une proportion de betteraves de l'ordre de 15 % de la SAU.

Ces exploitations sont de taille moyenne proche de 150 ha, assez homogènes entre les 3 départements.

Elles ont peu diversifié leur assolement : en dehors des céréales et des betteraves, 1 sur 5 cultive des pommes de terre ou des légumes.

Nombre

230 exploitations de ce type existent en Picardie, 50% sont dans l'Aisne.

Main d'œuvre

Un chef d'exploitation et des occasionnels (ou forme sociétaire), sauf si diversification élevage qui justifie le maintien d'un salarié.

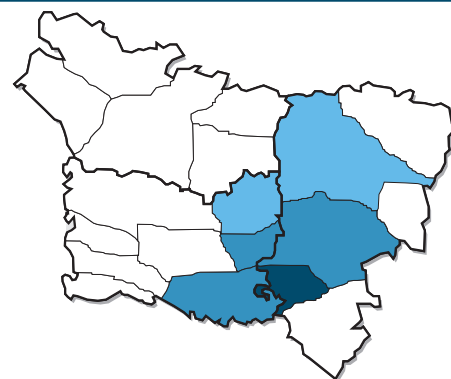
Variantes

Plus de 80% des exploitations ont une production de viande sur une surface fourragère qui peut dépasser la quinzaine d'hectares : surface le plus souvent consacrée à la viande bovine (vaches allaitantes, bœufs) et parfois ovine. (voir Description des sous-types correspondants définis par l'Institut de l'Élevage, page 15).



Pourcentage de fermes dans la petite région

- supérieur à 20%
- de 10% à 20%
- 5% à 10%



Régions : surtout en Saint-Quentinoise, Soissonnaise et Valoise, et un peu Noyonnaise.

Atouts

Ces exploitations disposent en général d'un bon niveau technique, notamment d'une bonne maîtrise de la production betteravière.

Rotations équilibrées par la présence de têtes d'assolement.

Les investissements sont limités à l'activité de production : pas d'équipements spécifiques d'où souplesse et réversibilité des choix de production.

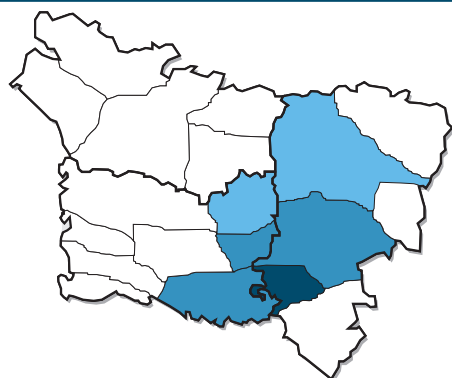
Contraintes

Selon leur situation géographique ces exploitations peuvent être très menacées par l'avenir de la production sucrière.

La recherche de diversification semble parfois nécessaire.

BETTERAVIERS DIVERSIFIÉS DE PLUS DE 200 ha

Groupe B3b



Pourcentage de fermes dans la petite région

- supérieur à 20%
- de 10% à 20%
- 5% à 10%

Ce groupe présente les mêmes caractéristiques que le précédent dont il diffère par la surface qui dépasse 200 hectares.

Taille et productions

Exploitations caractérisées par une proportion de betteraves de l'ordre de 18 % de la SAU.

Ces exploitations ont une SAU moyenne de 280 ha, homogène entre les 3 départements.

Elles ont peu diversifié leur assolement: en dehors des céréales et des betteraves, 1 sur 5 cultive des pommes de terre ou des légumes. 1 exploitation sur 3 cultive des pommes de terre de consommation dans la Somme.

Nombre

230 exploitations de ce type existent en Picardie, dont 125 (54%) dans l'Aisne.

Main d'œuvre

Un chef d'exploitation avec parfois un salarié permanent et des occasionnels.

Variantes

Les ¾ des exploitations de ce type ont une surface fourragère proche de 20 hectares : surface le plus souvent consacrée à la viande bovine (vaches allaitantes, bœufs) et parfois ovine.

Régions : surtout en Saint-Quentinoise, Soissonnaise et Valoise, et un peu Noyonnaise.

Atouts

Ces exploitations disposent en général d'un bon niveau technique, notamment d'une bonne maîtrise de la production betteravière.

Rotations équilibrées par la présence de têtes d'assolement.

Les investissements sont limités à l'activité de production : pas d'équipements spécifiques d'où souplesse et réversibilité des choix de production.

Contraintes

Selon leur situation géographique ces exploitations peuvent être très menacées par l'avenir de la production sucrière.

La recherche de diversification est parfois nécessaire.

BETTERAVIERS SPÉCIALISÉS DE 110 À 300 ha

Groupe B4a

Ces exploitations correspondent à des producteurs spécialisés en betteraves. Les surfaces sont comprises entre 110 et 300 hectares, la SCOP occupe environ 70% de la SAU et la betterave plus de 80% de la surface en cultures industrielles.

Taille et productions

Elles sont caractérisées par une proportion de betteraves de l'ordre de 25 % de la SAU.

Ces exploitations ont une surface moyenne de 180 ha, plus petite dans la Somme (160 ha).

Elles sont très spécialisées en céréales et betteraves : peu ont diversifié leur assolement.

Nombre

330 exploitations de ce type existent en Picardie dont 210 dans l'Aisne (64%), 100 dans l'Oise (31%) et une vingtaine dans la Somme.

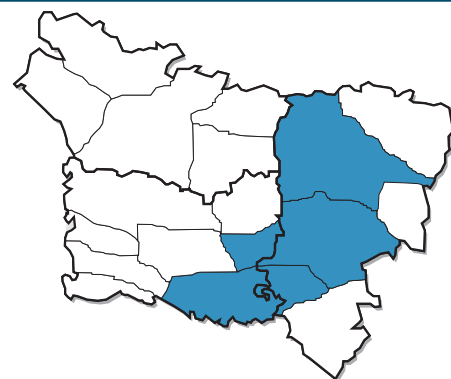
Main d'œuvre

Un chef d'exploitation avec un (ou plusieurs selon la taille) salariés permanents.



Pourcentage de fermes dans la petite région

- supérieur à 20%
- de 10% à 20%
- 5% à 10%



Régions : surtout en Saint-Quentinois, Soissonnais et Valois.

Atouts

Ces exploitations disposent en général d'un bon niveau technique, notamment d'une bonne maîtrise des productions betteravière et céréalière.

Ces exploitations sont souvent autonomes pour le matériel et la main d'œuvre.

Contraintes

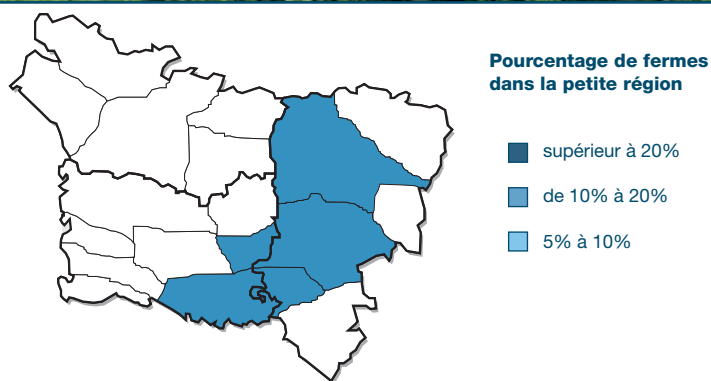
Généralement situées à proximité des sucreries ces exploitations ne sont pas menacées par le transport. Toutefois la baisse de rentabilité de la production peut les amener à modifier l'organisation du travail et le niveau des équipements.

La recherche de diversification sera souvent nécessaire pour maintenir le même niveau de revenu.

La proportion importante de betteraves dans l'assolement peut poser des problèmes de rotation.

BETTERAVIERS SPÉCIALISÉS DE PLUS DE 300 ha

Groupe B4b



Ces exploitations spécialisées en betteraves ne diffèrent du groupe précédent que par la surface qui dépasse 300 hectares.

Taille et productions

Exploitations caractérisées par une proportion de betteraves de l'ordre de 28% de la surface.

Ces exploitations ont une SAU moyenne de 320 ha, assez homogène entre les 3 départements.

Elles ont peu diversifié leur assolement: en dehors des céréales et des betteraves, seulement 10% environ cultivent des légumes dans l'Aisne et l'Oise.

Nombre

Une centaine d'exploitations de ce type existe en Picardie, dont 70 dans l'Aisne (76%) et 25 dans l'Oise (22%).

Main d'œuvre

Un chef d'exploitation avec un (ou plusieurs selon la taille) salarié(s) permanent(s) et des occasionnels.

Variantes

Plus de la moitié des exploitations ont une production de viande sur une surface fourragère d'une dizaine d'hectares.

Régions : surtout en Saint-Quentinois, Soissonnais et Valois.

Atouts

Ces exploitations disposent en général d'un bon niveau technique, notamment d'une bonne maîtrise des productions betteravière et céréalière.

Généralement situées à proximité des sucreries.

Contraintes

La proportion importante de betteraves dans l'assolement peut poser des problèmes de rotation.

Ces exploitations sont le plus souvent autonomes pour le matériel et la main d'œuvre ce qui à terme pourra avoir une incidence sur le renouvellement du matériel et de l'organisation du travail.

Perspectives

Impactées par la réforme sucre qui pénalise leur revenu, ainsi que par la diminution des aides de la future PAC, ces exploitations devront davantage diversifier leurs sources de revenu pour pérenniser leur outil de production. La maîtrise des coûts de production est un élément clé dans la santé économique de ces fermes. Pour les plus grandes d'entre elles, l'organisation du travail et la maîtrise des charges de mécanisation seront souvent un enjeu décisif.

Les utilisations non alimentaires de la betterave devraient permettre de maintenir la surface en betteraves et les usines de transformation.

L'avenir des planteurs situés à plus de 50 km des sucreries est peut-être menacé par les coûts de transport et l'éloignement des lieux de transformation.

Les gains techniques envisageables (rendement de 100 T/ha) laissent encore présager des marges de progrès.

DESCRIPTION DE SOUS-TYPES AVEC ÉLEVAGE COMMUNS À TOUS LES SYSTÈMES DE GRANDES CULTURES, TELS QUE DÉFINIS PAR LES RÉSEAUX «OBSERVATOIRE ÉLEVAGE⁽¹⁾»

Allaitants « polyculteurs naisseurs » 114 ha dont 92 cultures de vente 28 VA

Ce système représente plus de la moitié des exploitations allaitantes, soit un peu plus d'un millier d'exploitations. Il regroupe 40% des VA détenues dans les exploitations allaitantes soit 29 800 VA.

Un quart des exploitations obtient la prime aux bovins mâles (PSBM) pour leurs brouards. En moyenne, le nombre de PSBM perçu correspond alors à 43% des effectifs de VA.

Les cultures industrielles (betteraves sucrières, pommes de terre et légumes) s'élèvent à 14 ha soit 15% de la sole cultures de vente. La betterave sucrière représente 77% de ces cultures industrielles.

La SFP, qui représente 20% de la SAU, est composée presque exclusivement de STH. Le chargement moyen s'élève à 1,3 VA et sa suite par hectare de SFP.

L'atelier viande, valorisateur de surfaces à moindre potentiel, est complémentaire de l'atelier culture.

En moyenne, 51% des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans.

Allaitants « polyculteurs naisseurs – engraisseurs de jeunes bovins » 134 ha dont 103 de cultures, 31 ha SFP 40 VA

En moyenne, ces exploitations se caractérisent par une dimension importante (SAU et cheptel). Les cultures industrielles (betteraves sucrières, pommes de terre et légumes) couvrent 16,4 ha soit 16% des cultures de vente.

La SFP représente 23% de la SAU. Les cultures fourragères annuelles, maïs et betteraves, représentent 12% de la SFP.

Globalement, ce système détient 18% des VA des systèmes allaitants soit 13300 VA et produit 3250 JB par an.

En moyenne, 50% des mâles sont engraisés.

Un chef d'exploitation sur deux a plus de 50 ans.

Engraisseurs de jeunes bovins 113 ha dont 100 cultures de vente 13 ha SFP

Ce système regroupe 160 exploitations qui produisent environ 3000 jeunes bovins. Les 2/3 des jeunes bovins sont engraisés dans des ateliers de moins de 40 UGB sur des exploitations de 84 hectares qui ont cherché une source de diversification animale. Quelques ateliers, en majorité dans l'Aisne détiennent plus de 80 UGB (100 jeunes bovins).

(S'inscrit également dans le groupe B2)



Engraisseurs de bœufs ou femelles

Ce système regroupe environ 220 exploitations.

Les bœufs valorisent de petites surfaces en herbe obligatoire avec des changements de moins d'1,5 UGB/ha d'herbe. L'engraissement est très majoritairement réalisé dans des ateliers de moins de 40 UGB. En moyenne, 73% des bœufs ont perçu la prime aux bovins mâles.

Les systèmes cultures + ovins

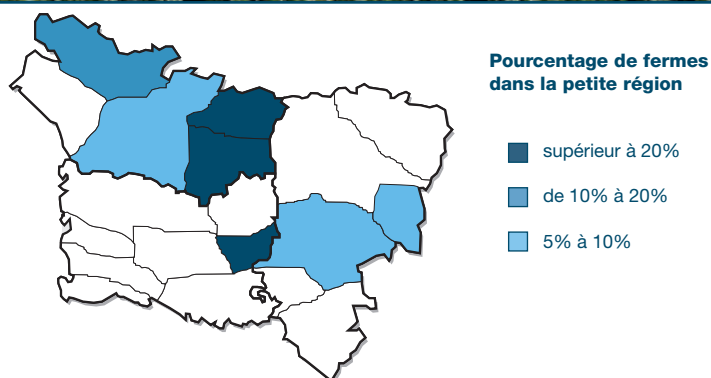
Ce système qui regroupe une centaine de producteurs (soit environ un sur six) détient un tiers des brebis régionales à lui seul : la production est quasi exclusivement de type bergerie. Le mouton est très complémentaire des cultures de vente sur plusieurs aspects : main d'œuvre, valorisation des surfaces et des co-produits des cultures, trésorerie, ...

Il s'agit essentiellement d'exploitations de plus de 50 ha.

(1) Typologie des systèmes d'exploitation d'élevage réalisée dans le cadre du projet VIP (Vivre l'élevage en Picardie) avec le soutien du Conseil Régional de Picardie.

EXPLOITATIONS AVEC PLANTES SARCLÉES

Groupe S



Ces exploitations pratiquent un système de production assez diversifié et cultivent SCOP, pommes de terre (consommation ou féculé) et betteraves. Elles ont pour caractéristiques communes une SCOP inférieure à 80% de la SAU et une surface en pommes de terre de consommation et légumes de conserverie inférieure à 10% de la SAU ou à 30 hectares.

Taille et productions

Exploitations caractérisées par une diversité importante de cultures et une proportion élevée de plantes sarclées (environ 28 % de la surface agricole) : presque toutes ont des betteraves. Ces exploitations sont de taille plus élevée dans l'Oise (180 ha) et l'Aisne (200 ha) que dans la Somme (140 ha). Elles ont diversifié leur assolement : en plus des céréales et des betteraves, plus de la moitié ont une production de pommes de terre (dont pour beaucoup féculé ou mixte féculé et consommation) et près de 40% une production de légumes.

Nombre

Près de 750 exploitations de ce type existent en Picardie, pour les 2/3 dans la Somme.

Main d'œuvre

Un chef d'exploitation avec un (ou plusieurs selon la taille) salarié(s) permanent(s) et des occasionnels.

Variantes

Plus de la moitié des exploitations ont une production de viande sur une surface fourragère d'une dizaine d'hectares.

Régions : surtout en bordure Santerre, mais aussi Ponthieu, Plateau picard, Saint-Quentinois et Soissonnais.

Atouts

Ces exploitations tirent profit de la diversification des productions qui leur permet de répartir le risque et d'être à l'abri des aléas des producteurs de pommes de terre spécialisés. Les investissements sont limités à la production : peu ou pas d'équipements spécifiques, d'où souplesse et réversibilité des choix de productions. Localisées sur des sols variés elles peuvent en tirer avantage. Démarches commerciales limitées.

Contraintes

Marginalement équipées d'irrigation elles n'ont pas développé une production importante de pommes de terre de consommation ou de légumes.

Sans être sous équipées, ces fermes ne possèdent pas les équipements spécifiques des fermes spécialisées (stockages, conditionnement) : ce peut être un handicap pour accéder à certains marchés.

Pas de valeur ajoutée au delà de l'activité de production.

Perspectives

Ces exploitations sont à la croisée des chemins sur plusieurs productions :

- impactées par la réforme sucre qui pénalise leur revenu et, principalement pour celles qui sont situées loin des sucreries, leur avenir peut être menacé par les coûts de transport.
- non spécialisées en pommes de terre de consommation elles n'ont pas nécessairement les moyens pour saisir les opportunités qui se présentent, ces exploitations sont plutôt cantonnées dans du départ champ : coût de production limité, démarches commerciales limitées.
- pour celles qui produisent de la féculé les menaces sur le marché de l'amidon font craindre l'échéance 2012 : fin des outils de réglementation du marché (contingent, prix minimum, aides) et ouverture d'un marché libre de la féculé dans lequel le prix sera fixé par le marché dans un contexte actuel de surproduction.

EXPLOITATIONS AVEC POMMES DE TERRE ET LÉGUMES DE CONSERVERIE

Groupe P

Ces exploitations correspondent à des producteurs spécialisés en pommes de terre de consommation et légumes. Elles ont pour caractéristique, en dehors de la SCOP et des betteraves, une surface en pommes de terre de consommation et légumes de conserverie supérieure à 10% de la SAU ou supérieure à 30 hectares.

Taille et productions

Exploitations caractérisées par une proportion importante de pommes de terre de consommation, associées le plus souvent à des légumes de conserverie et une présence plus ou moins importante de betteraves. La proportion élevée de plantes sarclées et de têtes d'assolement limite la place des céréales.

Les exploitations de ce type sont généralement équipées d'irrigation.

Elles sont de taille plus élevée dans l'Oise et l'Aisne, que dans la Somme.

Nombre

Près de 600 exploitations de ce type existent en Picardie, pour les 2/3 dans la Somme.

Main d'œuvre

Un chef d'exploitation avec un (ou plusieurs selon la taille) salarié(s) permanent(s) et des occasionnels.

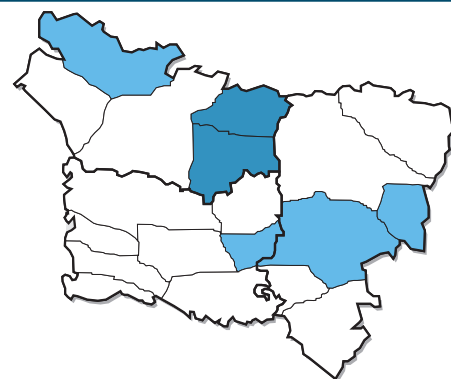
Variantes

Une centaine d'exploitation disposent d'une surface fourragère consacrée à l'élevage (bovin laitier rarement, bovin viande ou bêtes en pension plus souvent).



Pourcentage de fermes dans la petite région

- supérieur à 20%
- de 10% à 20%
- 5% à 10%



Régions : surtout en Santerre, Saint Quentinois, Soissonnais mais aussi Ponthieu et de façon dispersée en Plateau picard.

Perspectives

Pour ces exploitations très ouvertes sur les marchés les perspectives sont liées à leur capacité d'adaptation : possibilité de diversifier les variétés de pommes de terre et de répondre aux exigences des acheteurs (signes de qualité).

Les besoins élevés en eau et les menaces sur la ressource font planer une incertitude sur la capacité de production et peuvent influencer le choix des variétés.

La création des DPU pommes de terre et légumes fait entrer ce type de fermes dans le dispositif du paiement unique.

Atouts

Ces exploitations sont localisées sur des sols de fertilité élevée et disposent d'un parcellaire favorable. Elles sont proches de grandes voies de communication qui les rapprochent des grands centres de consommation. Les producteurs ont une bonne maîtrise techniques et l'« expérience » de leurs productions et bénéficient d'un encadrement technique et commercial efficace. La capacité d'investissements de ces fermes est élevée, toutefois soumise aux aléas du marché de la pomme de terre.

Contraintes

Niveau des équipements spécifiques élevé qui rend ces systèmes peu flexibles : les charges de structure pèsent lourd. Fortes pointes de travail saisonnier qui créent un besoin en main d'œuvre élevé.

Fonction commerciale très importante pour assurer les débouchés d'autant plus qu'il y a de fortes variations des cours. Fatigue des sols, l'appauvrissement en matière organique peut devenir un handicap.

EXPLOITATIONS DIVERSIFIÉES DE MOINS DE 30 ha

Groupe ED



Ces exploitations, au nombre de 2400 dans la région, recouvrent des stratégies fort variées.

Parmi celles-ci, environ 150 sont concernées par les vergers, la viticulture, les cultures légumières de plein champ ou des cultures non aidées. Elles constituent un groupe à part constitué d'exploitations de petite taille mais qui dégagent une forte valeur ajoutée à l'hectare. Les autres exploitations cultivent la SCOP pour 70% d'entre elles et exploitent une surface fourragère pour 60%. Elles correspondent à une forme d'agriculture patrimoniale, liée à la pluri activité ou à des formes d'exploitations temporaires (jeunes agriculteurs en cours d'installation ou agriculteurs en attente de retraite).

Ces exploitations sont réparties très uniformément sur tout le territoire de la région.

Les données utilisées pour le dénombrement de la typologie ne permettent pas une description plus détaillée de ce type qui nécessiterait une enquête approfondie.

Les systèmes ovins « pluri actifs »

Cette catégorie représente 25% des exploitations ovines totales.

Ce sont de petites exploitations d'une dizaine d'hectares avec une troupe de 35 brebis.

Deux tiers des exploitants ont plus de 50 ans, il s'agit essentiellement d'une population composée de double actifs et de retraités.

Les systèmes ovins spécialisés

Cette catégorie est davantage représentée dans la Somme et dans l'Oise.

Sur des structures de taille modeste (20 ha en moyenne), une troupe de 200 brebis est menée en plein air.

Le chargement est d'environ 12 brebis/ha.

Dans ce type de système, l'activité agricole est une seconde activité. 64% des éleveurs ont moins de 50 ans.



VERS LES OUTILS DE SIMULATION

Les contraintes imposées à la nouvelle méthode

La remise à jour de la typologie régionale allait de pair avec le souci d'une méthode fiable, légère et qui autorise des possibilités de réactualisation fréquentes.

Le cahier des charges imposé à la nouvelle typologie et qui répond à la demande de la Commission Economique régionale est de disposer dans des délais aussi brefs que possible de données fiables et actualisées.

Pour répondre à ce souci de réactivité nous devons disposer de données existantes et récentes. C'est pourquoi nous avons choisi de travailler avec les données PAC disponibles auprès des Services Statistique de la Direction Régionale des Territoires et de la Mer.

Ces données ont l'avantage d'être quasiment exhaustives (98% des exploitations sont identifiées), d'être fiables et actualisées chaque année.

Les données contenues dans les fichiers PAC sont toutefois moins complètes que celles contenues dans les fichiers du RGA, et nous limitent en informations sur les critères sociaux ou structurels qui nous intéressent. De plus il n'a pas été possible de créer des liens entre le fichier **PAC-Cultures** qui renseigne sur l'assolement des exploitations et le fichier **PAC-Elevage** qui renseigne sur les productions animales.

Nous avons donc croisé nos résultats, issus des données PAC cultures, avec les résultats d'autres enquêtes, et notamment les données IPG présentées dans l'Observatoire de l'élevage en Picardie. La comparaison des résultats confirme la validité de la représentation.

Les cas types

Les cas types, validés par la représentativité basée sur la typologie, sont la base du travail de simulation qui alimente nos études prospectives.

La description détaillée des systèmes sert de base à la construction des cas types.

Pour les cas types élevage, grâce au travail en collaboration avec les équipes de l'observatoire élevage nous avons pu repositionner très facilement les cas types bovins viande, bovins lait et ovins dans la nouvelle typologie régionale.

Tous les types d'exploitation d'élevage déjà définis en région trouvent place dans la nouvelle typologie (cf tableaux pages 2 et 19). Ils n'ont pas fait l'objet d'études supplémentaires et sont ici présentés tels que décrits depuis 2008 par les réseaux Observatoire élevage.

SYSTÈMES D'EXPLOITATIONS		% EN PICARDIE	CAS TYPES REPRÉSENTATIFS DES SYSTÈMES DÉCRITS ET DES VARIANTES
Lspe	éleveurs spécialisés	9%	Eleveur laitier herbager (HL1 Thiérache) Eleveur laitier avec maïs (EL2 Somme) Eleveur laitier et boeufs (ELV2 - ELV3) Eleveur ovin plein air en région herbagère (OVA)
Lscop	polyculteurs - éleveurs avec scop	10%	Polyculteur laitier en région à bon potentiel (PL 5,7 et 9) Polyculteur laitier en région à potentiel limité (PL 6) Polyculteur laitier et boeufs (PLV 4,5 et 7)
Ldiv	polyculteurs - éleveurs avec cult div	9%	
ED	exploitations diversifiées inf. à 30 ha	20%	
C1	céréaliers spécialisés inf. à 100 ha	6%	Céréaliers spécialisés inf. à 100 ha (C1)
B1	céréaliers betteraviers <80 ha	5%	Céréaliers betteraviers inf. à 80 ha (B1) Polyculteurs et ovins de bergerie (CO1)
C2	céréaliers >100 ha	13%	Céréaliers sup. à 100 ha (C2)
C3	céréaliers spécialisés > 100 ha	6%	Polyculteurs laitiers en région à bon potentiel (PL7 PL9) Polyculteurs engraisseurs de taurillons en région de culture (V6) Polyculteurs et ovins de bergerie (CO2)
B2	betteraviers diversifiés < 100 ha	4%	Betteraviers diversifiés inf. à 100ha (B2)
B3a	betteraviers diversifiés 120 à 200 ha	2%	Betteraviers diversifiés de 120 à 200ha (B3) Polyculteurs Naisseurs en région de culture (V2 V3)
B3b	betteraviers diversifiés > 200 ha	2%	Polyculteurs Naisseurs engraisseurs de taurillons en région de culture (V4) Polyculteurs Naisseurs engraisseurs de boeufs en région de culture (V5) Polyculteurs Engraisseurs de boeufs en région intermédiaire (V7)
B4a	betteraviers spécialisés 110 à 300 ha	3%	Betteraviers spécialisés (B4)
B4b	betteraviers spécialisés > 300 ha	1%	
S	plantes sarclées	6%	Exploitations avec plantes sarclées (S)
P	pdt conso et légumes spécialisés	5%	Exploitations avec pommes de terre de consommation et légumes (P)

UNE NOUVELLE PRÉSENTATION DES SYSTÈMES D'EXPLOITATION AGRICOLE DE PICARDIE

3 raisons majeures ont conduit à réactualiser la description des systèmes d'exploitation agricole de Picardie

- Tenir compte du changement profond et rapide du paysage agricole : le nombre des éleveurs laitiers s'est fortement réduit depuis 10 ans, le nombre des planteurs de betteraves a baissé de 20% en 3 ans.
- Disposer d'un outil de connaissance de l'agriculture suffisamment précis et pertinent pour évaluer les impacts des changements réglementaires et économiques à venir.
- Affiner la connaissance de ces changements à l'échelon des territoires et des petites régions.

Cette nouvelle méthode de réalisation d'une typologie a été expérimentée pour la première fois en 2009/2010 pour les besoins du projet régional OPTABIOM, piloté par Agro-Transfert Ressources et Territoires, avec le soutien financier de France Agrimer.

DÉCEMBRE
2010

CONTRIBUTIONS

- **Daniel QUIEVREUX**
Chambre d'Agriculture de la Somme
T. 03 22 33 69 85 • courriel : d.quievreux@somme.chambagri.fr
- **Martine ROUX DUPARQUE et Sébastien JULIAC**
Chambre d'Agriculture de l'Aisne
T. 03 23 22 51 44
courriels : martine.rouxduparque@ma02.org • sebastien.juliac@ma02.org
- **Philippe BILLA et Vincent GRAVET**
Chambre d'Agriculture de l'Oise
T. 03 44 93 37 80
courriels : philippe.billa@agri60.fr • vincent.gravet@agri60.fr
- **Corinne LESCAUDRON et Elodie NGUYEN**
Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie
T. 03 22 33 69 50
courriels : c.lescaudron@picardie.chambagri.fr • el.nguyen@picardie.chambagri.fr
- **Extraction des données PAC :**
Bernard LECLERC (DRAAF)

Document réalisé avec le concours financier du **CASDAR**

Sources : Service statistique de la DRAAF.

Sources : « L'élevage bovin et ovin en Picardie »
Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture de Picardie,
GIE lait - viande Nord Picardie.

Crédits photos : Chambres d'Agriculture de la Somme
de l'Oise et de l'Aisne, MD Roux-Duparque, institut - réseaux d'élevage.